

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
COMITE DE POLE
PETR PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 23 JUN 2021

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
29	22	27

Date de convocation
17 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juin à vingt heures, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle, salle Mansuy-rue de l'abbé Mansuy à BADONVILLER, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, président.

Présents : **Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Francine GARNIER, Dominique GEORGE, Christian GEX, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Pascal PLUMET, Gérard RITZ.**

Excusée : **Laurie JOCHAUD DU PLESSIX** remplacée par **Francine GARNIER**.

Absents : **Fabrice BOYER, Laure VOURION**.

Procuration : **Jonathan KURKIENCY** donne procuration à **Linda KWIECIEN, Thierry MERCIER** donne procuration à **Maurice HERIAT, Catherine PAILLARD** donne procuration à **Jacques LAMBLIN, Christophe SONREL** donne procuration à **Olivier MARTET, René WAGNER** donne procuration à **Jacques LAVOIL**.

Voix consultatives : **Sophie LEHE** présente, **Claude RICHARD** excusé

Monsieur Philippe COLIN a été nommé secrétaire de séance

N° de délibération : 2021_032

Objet : Pacte Territorial de Croissance et Rénovation Énergétique autorisation de signature

Une circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020 annonçait les modalités de mise en œuvre des Contrats de Relance et de Transition écologique sur le territoire national en prévoyant un déploiement dès 2021. Dans les mêmes temporalités, la Région Grand Est annonçait son souhait de proposer aux territoires un Pacte territorial.

Aussi dans un souci de convergence et de cohérence, l'ETAT, la Région Grand Est et le Département de Meurthe et Moselle ont proposé un document unique aux territoires le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE).

Le PTRTE doit mobiliser les énergies sur la concrétisation des actions prioritaires, de pouvoir les identifier clairement en consolidant leur inscription dans une stratégie territoriale de développement, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).

Le diagnostic, issu de l'évaluation du projet de territoire, présenté dans le pacte est issu d'une réflexion menée conjointement par, la Communauté de Communes de Meurthe-Mortagne-Moselle, la Communauté de Communes du Pays du Sânon, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont et le PETR du Pays du Lunévillois.

Le pacte territorial se veut un outil de la relance durable dans deux temporalités :

- Immédiate pour la relance post crise COVID-19 ;
- Comme un moyen de se projeter à plus long terme pour le développement, la modernisation, la numérisation et la transition écologique et énergétique des territoires.

Il a pour ambition de permettre :

- Une simplification de la mobilisation des dispositifs de soutien et une approche transversale dans la proximité ;
- Un accompagnement sur-mesure et une animation pour concrétiser les projets ;
- Une réflexion partagée au moyen d'une gouvernance établie afin de dégager des axes de développement territorial et d'identifier les actions nécessaires pour y parvenir.

Le document évolutif qui sera soumis à signature le 29 juin prochain est toujours en cours d'élaboration.

Sur rapport du Président, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires et afférents à ce dossier.
- **AUTORISE** le Président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- **PRECISE que** dans l'attente de finaliser son projet de territoire, le conseil syndical se réserve la possibilité d'amender le document présenté en annexe dès son approbation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le président, Philippe DANIEL

